

quelques rapports, sinon sous tous les rapports.

La guerre de 1812 se fit contre les Etats-Unis. Dans cette guerre ceux-ci étaient les agresseurs. La déclaration de guerre fut faite par les Etats-Unis et l'Angleterre ne fit que défendre le droit incontestable qu'elle avait d'arrêter les déserteurs de ses vaisseaux partout où elle les trouvait. Les Etats-Unis finirent par reconnaître ce droit. Lors des négociations du traité qui suivit, aucune objection à ce principe ne fut soulevée, et ce principe est resté en vigueur jusqu'à présent. Il en fut de même de la grande guerre de la Péninsule dont l'objet était de défendre les intérêts légitimes de l'empire. Napoléon était alors maître de l'Europe continentale et l'Angleterre, dans cette circonstance, n'avait pas d'autre chose à faire qu'à combattre. Elle lutta victorieusement et sauva sa propre autonomie et sa position parmi les nations de la terre. Nous n'avons donc pas besoin de craindre que l'Angleterre nous entraîne avec elle dans des guerres inutiles. L'attitude de la Grande-Bretagne n'est pas agressive. Ce qu'elle possède, elle le garde; mais elle n'essaie jamais de s'approprier le bien des autres, ou nuire aux intérêts commerciaux de ses voisins. Elle est satisfaite de sa position et des peuples qu'elle gouverne. Il ne faut donc pas se laisser tromper par cette fausse crainte, que l'Angleterre nous entraînera dans quelques guerres injustes, ou dans lesquelles nous n'aurons aucun intérêt. De plus, si nous avons jamais une marine, elle ne sera jamais utilisée sans le consentement du parlement du Canada. Nous ne lâcherons jamais les rênes. Nous conserverons toujours le contrôle sur cette marine, et c'est aussi ce qui ressort des paroles prononcées par M. Asquith. Si une marine nous est nécessaire, ne nous laissons pas influencer par la crainte d'être entraînés dans des guerres étrangères.

On nous dit aussi qu'une marine canadienne serait considérée comme une menace par les Etats-Unis. Cette objection me paraît tout à fait futile. Les Etats-Unis ont construit leur flotte de guerre sans s'occuper du Canada. Ils élèvent par leur tarif une muraille entre eux et nous comme ils ont le droit de le faire, et ils ont

révoqué des traités qui nous intéressaient considérablement. Nous sommes dans de bons termes avec eux; mais continuons librement notre chemin; faisons ce qui nous paraîtra convenir le mieux à nos intérêts, et si nous nous maintenons toujours, comme par le passé, dans les limites de la justice et de notre droit, nous serons respectés par nos voisins, comme l'a déclaré le Président Taft. De cette façon, notre pays prospérera. Je n'insisterai pas plus longuement sur ce sujet. Mais encore un mot sur l'objection, que le Canada ne pourra pas supporter le fardeau d'une marine de guerre. Ce fardeau devra être aussi léger que possible.

Nous ne devons pas aller trop vite. On disait pareillement que le Canada ne pourrait supporter le fardeau de la construction du chemin de fer canadien du Pacifique, ou encore le fardeau de la confédération. On nous parle, en outre, du nouveau fardeau imposé par la construction du Grand-Tronc-Pacifique. Nombre de fardeaux, sans doute, pèsent déjà sur nos épaules. Cependant, tous ces fardeaux ont centuplé nos forces, parce qu'ils ont eu pour effet d'augmenter notre population et d'ajouter, grâce à l'immigration durant chaque période quinquennale, à peu près un million d'épaules pour nous aider à supporter ces fardeaux. Nous sommes tenus d'assumer les responsabilités qui nous incombent. Si la politique du gouvernement est raisonnable, et ne nous impose pas de trop lourdes obligations, le fardeau additionnel d'une marine de guerre ne saurait nous alarmer. Comme je l'ai dit au commencement, les opinions que je viens de donner sur cette question de la marine sont entièrement les miennes. Elles peuvent être extravagantes aux yeux de quelques-uns, ou au-dessous de l'importance du sujet. Je ne me pose pas en spécialiste; mais je crois avoir donné quelque attention à la question. En ma qualité de canadien, je suis d'avis que la position que nous devons occuper dans la galerie des nations qui gravitent autour du trône royal d'Angleterre, ne doit être aucunement inférieure à la position de celles-ci. Si la Nouvelle-Zélande, avec sa population d'un million d'âmes, peut dépenser une dizaine de millions de piastres pour une marine de guerre, et si, de son côté, l'Australie, dont la popu-